



Le Saint-Siège

PAPE FRANÇOIS

MÉDITATION MATINALE EN LA CHAPELLE DE LA
MAISON SAINTE-MARTHE

Vendredi 21 février 2014

(L'Osservatore Romano, Édition hebdomadaire n° 10 du 6 mars 2014)

La foi n'est pas casuistique

Se demander ce que peut faire ou ne pas faire l'Église, ou bien ce qui est ou n'est pas permis, signifie tomber dans la casuistique qui, avec l'idéologie, est le signe de reconnaissance d'une personne qui connaît par cœur doctrine et théologie mais sans la foi. Parce que la foi n'est jamais abstraite : il faut en témoigner. C'est justement contre le risque d'une foi sans œuvres que le Pape François a mis en garde. Le point de départ de la réflexion du Pape a été le passage de la lettre de saint Jacques (2, 14-24.26) selon qui le corps sans esprit est mort, de même qu'est morte aussi la foi sans les œuvres. Ainsi, a précisé le Pape, « nous pouvons réciter le *Credo*, théoriquement aussi sans la foi. Et il y a tant de personnes qui le font ! Même les démons ! ». En effet, a-t-il ajouté, « les démons connaissent très bien ce qui est dit dans le *Credo* et ils savent que c'est la vérité ». Le Pape François a indiqué « les signes » pour reconnaître « une personne qui sait ce que l'on doit croire, mais n'a pas la foi ». Il en a indiqué deux en particulier, qui se retrouvent dans l'Évangile. Le premier signe qui révèle la connaissance de la théologie sans la foi « est la casuistique ». Et il a rappelé tous ceux qui s'approchent de Jésus pour lui présenter des casuistiques telles que « est-il licite de payer les impôts à César ? » ou bien le cas de « cette femme restée veuve, la pauvre, qui, selon la loi du lévirat, a dû épouser, pour avoir un enfant, les sept frères de son mari ». Cela c'est de la casuistique. Et « la casuistique est précisément l'endroit où vont tous ceux qui croient avoir la foi » mais n'en connaissent que le contenu. Ainsi « lorsque nous trouvons un chrétien » qui demande uniquement si « il est licite de faire cela et si l'Église pourrait faire cela », cela veut dire « ou bien qu'il n'a pas la foi ou bien qu'il est trop faible ». Le

second signe indiqué par le Pape est l'idéologie. Il ne peut pas y avoir « de chrétiens qui pensent la foi comme un système d'idées, idéologique » justement. C'est un risque qui existait « même au temps de Jésus » et il était représenté par les gnostiques. « D'eux, idéologues de la foi, l'apôtre Jean dit qu'ils sont l'antéchrist ». Ainsi, a expliqué encore le Pape, ceux « qui tombent dans la casuistique ou dans l'idéologie sont des chrétiens qui connaissent la doctrine mais sans la foi. Comme les démons. Avec la différence que ceux-là tremblent, mais pas ceux-ci qui vivent tranquilles ». Il a ensuite proposé trois figures concrètes, prises dans l'Évangile, qui en revanche « ne connaissent pas la doctrine mais ont beaucoup de foi ». Et il a parlé de la femme cananéenne, une païenne qui avait eu foi en Jésus, « parce que l'Esprit Saint avait touché son cœur ». Et elle a ensuite « rendu témoignage de sa foi : c'est cela le mot clé ». Ensuite la samaritaine qui « avant ne croyait en rien » ou croyait de manière erronée, mais a eu « la foi après la rencontre avec Jésus » : c'est-à-dire qu'avant elle avait « une pensée casuistique » se demandant si l'on devait adorer Dieu « sur ce mont ou sur cet autre », mais ensuite, après avoir « parlé avec le Seigneur, elle a ressenti quelque chose » dans son cœur et en courant elle est « allée dire : j'ai trouvé quelqu'un qui m'a dit tout ce que j'ai fait ! ». Elle a eu la foi « parce qu'elle a rencontré Jésus Christ et non des vérités abstraites ». La troisième figure évangélique reproposée par le Pape est celle de « l'aveugle de naissance qui est allé auprès de Jésus pour lui demander la grâce de voir ». Le Pape a invité à regarder ces trois figures et à demander « la grâce d'avoir une foi qui porte des fruits et qui conduise à l'annonce et au témoignage ».